



2021-48

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 28 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 20/05/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Sabine JOUVHOMME, Valérie GAGNE, Christiane PAUZON, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

Excusés :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Michel BEGON qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY

OBJET : ACQUISITION FONCIERE

Monsieur le Maire fait part de l'acquisition de 37.65 m² à prendre sur la propriété appartenant à Mme AGUILO-VALLS Madeleine épouse BERNARD, et ses enfants Jessica et Jordan VEILLE, cadastrée AM 51, sise Rue Champ du Pont, afin de permettre un alignement de la voirie avec les propriétés voisines et la réalisation d'un trottoir en continuité de celui existant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE l'acquisition de 37.65 m² issus de la parcelle AM51 moyennant un prix d'acquisition total de 1 000 € et d'en supporter les frais d'acte ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 28/05/2021
Pour extrait certifié conforme